

Coronavirus : le fonctionnement des services de l'Agglomération

Suite aux dernières évolutions de la situation et aux communications gouvernementales, l'Agglomération a pris des mesures pour freiner la propagation du virus. Guingamp-Paimpol-Agglomération a mis en place un dispositif exceptionnel.

Tous les sites de l'Agglomération sont fermés, y compris :

- Les services de transports scolaires.
- Les déchetteries sont fermées, sauf DASRI (déchets médicaux) et certains artisans mais uniquement à Guingamp et Paimpol.
- Des astreintes ont été mises en place pour accompagner les urgences techniques des usagers.

Le service d'accueil des enfants du personnel soignant est organisé en fonction des âges et des places disponibles sur les différents lieux d'accueil de notre territoire. Le dispositif est expliqué en annexe.

Les services suivants restent actifs :

Le service Mobilité

Les transports scolaires sont annulés. Pour le transport à la demande, il fonctionnera sur justificatifs pour les plus fragiles. Merci d'adresser les éventuelles questions à l'agence AXEO au 02.96.68.00.00 et

Le service déchet (collecte et déchèterie)

L'accès aux déchèteries est possible pour les professionnels de la santé et les artisans et PME du BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS pour volumes limités.

Pour les secteurs de Plouëc-du-Trieux et Paimpol, les professionnels peuvent se rendre à la déchèterie de Paimpol en appelant la déchèterie au : 02.96.20.91.39

Pour les secteurs de Bégard, Guingamp, Callac et Bourbriac, les professionnels peuvent se rendre à la déchèterie de Saint-Agathon en appelant la déchèterie au : 02.96.21.0.85

Ces déchèteries sont uniquement ouvertes pour la prise en charge des Déchets d'Activités de Soin à Risque Infectieux, pour les professionnels de santé, conventionnés avec l'agglomération et les professionnels du BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS pour des volumes limités.

Pour les demandes urgentes, merci de joindre le numéro d'astreinte au 06.42.00.69.00



Le service eau-assainissement et patrimoine

Pour la maintenance d'équipements et les interventions d'urgence, du service eau et assainissement et patrimoine, merci d'écrire à astreinte@guingamp-paimpol.bzh

Le service petite enfance et enfance

Si vous exercez une des professions prioritaires et que vous ne disposez pas de solutions de garde alternatives, vous pouvez vous inscrire, en fonction de votre lieu d'habitation, auprès d'un des établissements ci-dessous, munis de votre carte professionnelle de santé (CPS) ou d'une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur. Les structures accueilleront au maximum 10 enfants, en veillant à limiter les temps en collectif.

Pour les enfants de 0 à 4 ans : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Inscription au minimum la veille

MULTI-ACCUEIL de BEGARD « Ti Poupigoù »

Rue George Sand 22140 Bégard 02.96.45.19.25

multiaccueil.tipoupigou@guingamp-paimpol.bzh

MULTI-ACCUEIL de GUINGAMP « Pinocchio »

2 rue du Manoir 22200 Guingamp 02.96.44.37.55

multiaccueil.pinocchio@guingamp-paimpol.bzh

MULTI-ACCUEIL de PLOUMAGOAR « Pinocchio »

22 rue de la poste 22970 Ploumagoar 02.96.11.01.10

multiaccueil.pinocchio@guingamp-paimpol.bzh

MULTI-ACCUEIL de PAIMPOL « Maison de l'enfance »

7 rue Jean Moulin 22500 Paimpol 02.96.55.05.50

multiaccueil.paimpol@guingamp-paimpol.bzh

Vous pouvez également vous tourner vers les assistantes maternelles du territoire en contactant le Relais Parents Assistants Maternels pour obtenir les coordonnées et renseignements nécessaires au 06 82 76 14 71



Pour les enfants de 3 à 12 ans : les mercredis de 7h30 à 18h30

Inscription au minimum la veille

ALSH BELLE-ISLE-EN-TERRE

15 rue Crec'h Ugen 22810 Belle-Isle-en-Terre 02.96.43.31.07 / 07.85.07.11.52 jeunesse.biet@guingamp-paimpol.bzh

ALSH ENFANCE BOURBRIAC

1 rue de Tournemine 22390 Bourbriac 02.96.43.60.11 / 07.86.93.38.86 l.legall@guingamp-paimpol.bzh

ALSH ENFANCE CALLAC

ZA Kerguignou 22160 Callac 02.96.45.90.29 / 06.87.72.48.06 a.hennequin@guingamp-paimpol.bzh

ALSH ENFANCE PONTRIEUX

9 Rue Traou Meledern 22260 Pontrieux 02.96.11.01.11 / 06 .78.33.73.94 p.willemain@guingamp-paimpol.bzh

Pour toute autre question, nous vous remercions de contacter le service enfance-petite par mail : enfance.jeunesse@guingamp-paimpol.bzh

Les personnels concernés :

Services de l'Etat (central et déconcentré) :

- Personnels des agences régionales de santé (ARS) et des préfectures chargées de la gestion de l'épidémie
- Agents du ministère des solidarités et de la santé chargés de la gestion de l'épidémie

Professionnels de santé libéraux :

- Médecins
- Sages-femmes
- Infirmières
- Ambulanciers
- Pharmaciens
- Biologistes



Tous les Personnels des établissements de santé

Tous les personnels des établissements sociaux et médico-sociaux suivants :

- EHPAD et EHPA (personnes âgées)
- Etablissements pour personnes handicapées
- Services d'aide à domicile
- Services infirmiers d'aide à domicile
- Lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé
- Nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus
- Etablissements d'accueil du jeune enfant et maisons d'assistants maternels maintenus ouverts